
Les p'tits bonheurs de la CAPI
ICI L'AGGLO
Magazine d'information de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
n°14 • AUTOMNE 2012
CAPI L'AGGLO
WWW.CAPI-AGGLO.FR











ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 14
automne 2012

ISSN : 2104-5461

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 av. du Bourg - BP 90952
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Alain Cottalorda
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélie Fremion
Rédaction, création graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service communication de la CAPI, Christian Chevallier, X, (autres mentions sur les photos).
Photo de Une :
Christian Chevallier

Une rentrée en couleurs



La rentrée n'est pas synonyme de grisaille. Chacun a repris le chemin de l'école ou du bureau, retrouvant son quotidien. Un quotidien que la CAPI veille à rendre plus facile et plus agréable en offrant des services adaptés à tous ses habitants.

Pour ouvrir ce numéro, le dossier consacré à la petite enfance est l'occasion d'informer les parents et de montrer des images sur les coulisses du multi-accueil Le P'tit Mousse. Une structure qui témoigne de l'engagement des agents à procurer un service de qualité et proche des gens.

Au fil des pages, chacun peut découvrir les nouveautés. Dans les transports qui, suite à une large concertation publique, évoluent pour répondre aux attentes des usagers (nouvelles lignes pour le grand public et les salariés), et dans le monde économique, avec le schéma d'accueil des entreprises, qui valorise les atouts de notre territoire et dynamisera l'activité économique.

Parce que la détente n'est pas un luxe, la saison culturelle et sportive dans les différents établissements de l'agglo se dévoile. Une offre riche et diverse que l'agglo défend, avec la volonté de la rendre ouverte, accessible, pour tous les publics.

L'agglo a la fibre verte, elle le prouve en présentant son travail et les améliorations apportées sur des dossiers de fond tels que celui de l'eau. Elle donne aussi des idées aux habitants pour qu'ils s'intéressent à l'économie sociale et solidaire, ou encore s'impliquent à ses côtés en réduisant et en triant leurs déchets ou en participant au concours « Familles à énergie positive ».

Une rentrée en rose, couleur CAPI !

Alain Cottalorda
Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu





Laurent et Anthony
« J'apprécie la relation de confiance que j'entretiens avec le personnel et sa disponibilité. On prend toujours un moment pour échanger, le matin et le soir. »

Devenir grand… petit à petit

Être accompagné pour faire ses premiers pas, c'est plus sympa. Nés dans une rose ou dans un chou, les bambins de l'agglo et leurs parents peuvent compter sur la CAPI.

220 personnes rattachées au service petite enfance

34 établissements

2028 enfants accueillis, toutes structures confondues (multi-accueil/micro-crèches/crèches familiales)

18 multi-accueils

3 micro-crèches

3 crèches familiales

960 assistantes maternelles indépendantes

7 relais assistantes maternelles

Pour les petits, la CAPI voit les choses en grand ! Son service petite enfance est l'un des plus importants de l'agglo. « Nous mettons tout en œuvre pour que les parents trouvent une solution de garde adaptée à leurs besoins et les enfants un accueil qui leur permet de s'épanouir », annonce Aude Uginet, Directrice générale des services à la population de la CAPI. Les 34 structures sont ouvertes à tous les bambins de 3 mois à 4 ans, y compris ceux porteurs de handicaps. « Le service mène différents projets notamment pour étendre les solutions de garde proposées à l'ensemble du territoire. Il est par exemple intervenu dans la création d'une micro-crèche à Ruy-Montceau », ajoute Rose-Hélène Fontaine, Vice-présidente de la CAPI.

UNE FARANDOLE DE MÉTIERS

Plus de 220 personnes s'activent au quotidien. Directrices de structure, adjoints de direction, éducateurs jeunes enfants (côté pédagogique), auxiliaires de puériculture (côté bien-être, sécurité), adjoints techniques (entretien des locaux et du linge), cuisinières et médecin… C'est un véritable travail d'équipe ! « Nous devons coordonner l'ensemble du service et de son personnel, créer une cohésion et donner une dynamique commune », explique Evelyne Vaillant, Directrice du service petite enfance. La CAPI est également garante de la loi, elle s'assure que chacun maîtrise les compétences requises, que l'ensemble des normes de sécurité, d'encadrement et d'hygiène soient respectées. Pas de doute, les enfants sont entre de très bonnes mains !

L'ENFANT AU CŒUR DU SERVICE

« Toutes les structures partagent un même projet éducatif défini en collaboration avec la CAF, un de nos principaux partenaires », déclare Rose-Hélène Fontaine. Parmi les objectifs fixés : accueillir les enfants, favoriser leur éveil, veiller à leur santé, les accompagner du cocon familial vers un lieu collectif, de la séparation à la socialisation, sont des priorités. « Bien sûr, l'important reste toujours le plaisir de l'enfant. », poursuit Evelyne Vaillant. Les parents sont associés à ce projet. On parle volontiers de coéducation dans le service, les responsables et leurs équipes encouragent la communication et le dialogue avec les familles, pour une prise en charge harmonieuse.

Mode de garde : mode d'emploi

Les parents peuvent choisir entre plusieurs possibilités dont les tarifs sont établis, avec la CAF, en fonction des revenus et de la composition de leur famille.

ACCUEIL COLLECTIF

Les enfants sont reçus dans les multi-accueils et micro-crèches de l'agglo. Le rythme de garde peut être régulier (un contrat est établi avec la famille sur une base horaire) ou occasionnel.

ACCUEIL INDIVIDUEL

- Crèches familiales

Les enfants sont accueillis chez des assistantes maternelles agréées, suivies et formées par la puéricultrice et l'éducatrice de jeunes enfants du service.

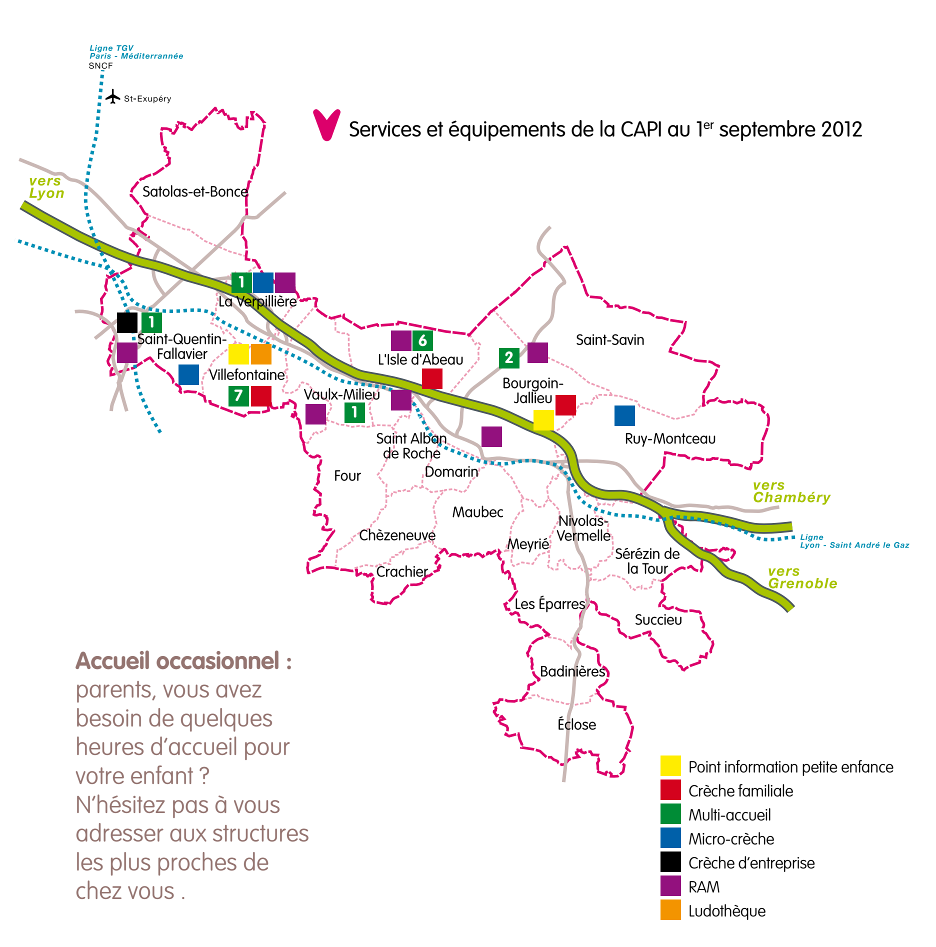
- Les assistantes maternelles indépendantes

Elles ont obtenu l'agrément du Conseil général et sont employées par les parents. Elles accueillent les bambins à leur domicile. Elles peuvent recevoir simultanément jusqu'à 4 enfants de moins de 3 ans et 2 péri-scolarisés. La CAPI met à leur disposition et celle des familles 7 lieux ressources : les relais assistantes maternelles. (cf. page 5)

LE B.A.-BA DES BOUTS DE CHOU

Pour accéder aux structures petite enfance :

- J'ai entre 10 semaines et 4 ans (jusqu'à mon entrée en classe maternelle)
- J'ai reçu mon vaccin DT-Polio
- Mes parents habitent dans une des communes de la CAPI
- Je suis inscrit sur une liste d'attente pour un accueil régulier (les places sont attribuées en fonction de la date de la demande et des disponibilités)
- Je peux venir même si mes parents ne travaillent pas
- Je viens tous les jours ou ponctuellement (pour un accueil occasionnel mes parents s'adressent directement à la structure de leur choix).



Accueil occasionnel : parents, vous avez besoin de quelques heures d'accueil pour votre enfant ? N'hésitez pas à vous adresser aux structures les plus proches de chez vous .

Les points info

Ce sont les premiers lieux à fréquenter, avant même que bébé arrive ! Sur rendez-vous, Catherine Arnaud et Christine Bonnard renseignent et orientent les familles vers l'ensemble des solutions de garde. «Nous prenons vraiment en compte le besoin des parents, leur lieu d'habitation, de travail, leurs horaires mais aussi leur envie, explique Catherine Arnaud. Nous trouvons des solutions sur-mesure adaptées à chaque famille et chaque enfant».

Les deux points infos centralisent également les demandes d'inscription pour les accueils réguliers et gèrent les listes d'attente. «Il est important d'anticiper son mode de garde, on peut se préinscrire dès que l'on est enceinte, certaines viennent même avant», rappelle-t-elle.

Les demandes de places d'urgence réservées aux enfants en cas de situations imprévues (hospitalisation d'un parent, reprise de travail, etc.) sont aussi à leur adresser.

Renseignements :
Secteur Ouest : 04 74 96 24 30 / 06 37 96 96 39
Secteur Est : 04 37 03 22 49 / 06 25 48 36 40

Une journée au multi-
Le P'tit Mousse

Loïc et Tituan

« C'est son premier jour ! Mais je suis rassuré, c'est mon 3e enfant, et tous ont fréquenté Le P'tit Mousse. Je les ai vus se sociabiliser, s'ouvrir, ce sera pareil pour Tituan ! »



7 h 30 : les premiers enfants arrivent.



9 heures : petite collation avec un jus fraichement pressé.



Toute une ribambelle de jeux adaptés à chaque âge pour éveiller la curiosité, découvrir les matières, les sons et développer la motricité.





-accueil



11 heures : À table ! Annick, la cuisinière, concocte des petits plats en fonction des saisons.



Sandra et Hugo
« L'amplitude et la flexibilité des horaires est un vrai plus quand on est, comme moi, une maman qui travaille. »

Biberon, dodo, éveil… Dans la section bébés, jusqu'à 18 mois, on respecte leur rythme.



LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'information et d'accompagnement, le RAM se destine aux assistantes maternelles, mais aussi aux parents et aux enfants. Il favorise la relation entre la demande et l'offre de garde à domicile, oriente sur les droits et les démarches administratives de chacun. « Notre mission est de créer un lieu qui améliore la qualité de l'accueil des enfants à domicile », insiste l'animatrice du RAM de L'Isle d'Abeau.



L'ANIMATRICE

Elle assure un accueil convivial et parfois un rôle de médiateur. Elle renseigne, guide, accompagne. Son but est aussi d'ouvrir à la diversité culturelle, éducative et sociale.

LES ASSISTANTES MATERNELLES



Elles trouvent des informations sur leur statut, rompent avec l'isolement de leur métier, échangent avec des consœurs, améliorent leurs pratiques professionnelles…

LES ENFANTS

Tous les 15 jours, par petits groupes, les assistantes maternelles accompagnent les enfants de moins de 3 ans dont elles ont la garde. En collaboration avec les animatrices, elles leur préparent des programmes d'éveil. « Nous proposons des activités pour développer la motricité, l'imaginaire ou la création. Bien sûr, la socialisation reste au cœur de ces moments », explique l'une d'entre elles. Des jeux aux vertus éducatives sont également prêtés aux assistantes maternelles.

LES PARENTS



Ils reçoivent un soutien à leur fonction d'employeur, des solutions à leurs questions et peuvent participer à des temps festifs comme des soirées débat aux thématiques variées.

CHARTE PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

Ce document répond clairement à de nombreuses questions que l'on peut se poser tant sur la relation (confiance, respect, coéducation) que sur l'aspect contractuel (cadre juridique, congés…).





BIENNALES *















* La Biennale du cirque à la CAPI en mai-juin 2012
et la Biennale de la danse à Lyon le 9 septembre 2012

Photos Biennale de la danse : © Stéphane RAMBAUD



photos : © Christian Chevallier, www.zl-photography.com, DR

Dans les salles de classe ou de spectacles, dans les notes ou dans les mots, l'art se cultive au pluriel dans l'agglo. Car, même en temps de crise, la culture n'est pas un luxe, mais un droit que les élus de la CAPI tiennent à défendre pour que chacun, partout sur le territoire, puisse échanger, s'épanouir, grandir ou… garder ses yeux d'enfant.

Culture(s) pour tous

Que l'on pratique un instrument, lise un bon livre, assiste à une représentation ou un concert… La culture est une bulle de détente à laquelle chacun a droit. « Elle ne doit pas être optionnelle, et encore moins réservée à un public privilégié. C'est pour cela que nous voulons entretenir la diversité des lieux de diffusion et de leur programmation notamment en allant à la conquête de tous les publics, y compris les plus « empêchés » (personnes handicapées, emprisonnées, etc.) qui ne sont pas oubliés », affirme Aude Uginet, Directrice générale des services à la population de la CAPI. Le choix est en effet varié, les habitants de l'agglo peuvent voir des têtes d'affiches comme Emily Loizeau au Théâtre du Vellein, ou Eiffel aux Abattoirs, mais aussi des artistes locaux.

Pas question pour autant de grever son budget. Dans les salles de la CAPI, s'offrir une sortie n'est pas une folie. « L'agglo prend en charge une partie des dépenses pour que les tarifs soient abordables, précise Christian Badin, Vice-président de la CAPI. Les budgets des structures sont par ailleurs très encadrés, dans un souci de bonne gestion elles rendent régulièrement des comptes ». L'ambition est de rendre la culture accessible à tous, partout sur le territoire. « C'est un engagement nécessaire qui doit perdurer même en période de crise », ajoute-il.

LA CULTURE POUR GRANDIR

Théâtre, cirque, conte, danse, lecture, écriture, musique, patrimoine, arts plastiques… Parce qu'il n'y a pas d'âge pour découvrir le monde des arts, les scolaires et les jeunes publics ne sont pas oubliés. « Une programmation remarquable leur est dédiée tout au long de l'année. Les écoles des 21 communes de l'agglo en bénéficient. Lors de la dernière saison du Théâtre du Vellein, 19 000 jeunes spectateurs, dont 17 000 scolaires, ont assisté à un spectacle », détaille Aude Uginet.

La lecture publique est également soutenue par la CAPI. « Les enfants n'ont pas toujours accès aux livres, CD ou DVD chez eux, c'est important de leur donner le goût des mots, des sons et des images en partenariat avec les médiathèques », commente Patrick Margier, Vice-président de la CAPI.

Pour structurer les actions auprès des élèves du territoire (du primaire au lycée), la CAPI vient de signer un PLEA (Plan Local d'Éducation Artistique). « Il s'agit du premier PLEA porté par une agglomération en Rhône-Alpes », souligne Christian Badin. Il fédère les établissements culturels de la CAPI (Médiathèques, Conservatoire Hector-Berlioz, SMAC les Abattoirs, Théâtre du Vellein) et communaux (Musée de Bourgoin-Jallieu, Théâtre Jean-Vilar) autour de différents projets menés entre une classe, un établissement et un artiste.

Comme l'affirmait Georges Duhamel, médecin, écrivain et poète français : « La culture est ce qui fait d'une journée de travail une journée de vie ». Il n'y a plus qu'à choisir le programme qui donnera du relief à son quotidien.

40 ANS saison 2012 > 2013 Conservatoire Hector Berlioz

40 années d'une cadence endiablée !

2012/2013, une saison anniversaire pour le Conservatoire Hector-Berlioz. L'occasion de revenir sur l'histoire de ce lieu qui rythme la vie des mélomanes de l'agglo depuis 40 ans, et de se tourner vers l'avenir…en musique !

Tout commence à la fin des années 1960, au sein de l'association A Cœur Joie Bourgoin. Les choristes souhaitant que leurs enfants bénéficient d'un apprentissage musical, ils mettent en place une formation au sein de l'association. Quelques années plus tard, ils sollicitent Pierre Oudot, maire de Bourgoin-Jallieu, qui crée l'école de musique municipale et nomme Gérard Lefebvre directeur. À la rentrée 1972, une centaine d'élèves sont inscrits et dès la rentrée suivante s'ouvraient différents cours d'instruments.
Au fil des années, sous l'impulsion de son directeur, l'école s'étoffe, les cours se diversifient, l'équipe s'agrandit. En 1986, elle est labellisée École Nationale de Musique par le Ministère de la Culture. Trois ans plus tard, l'école de musique de Villefontaine ouvre ses portes. Il faudra attendre 2001 pour que les deux établissements fusionnent et prennent le titre de Conservatoire Hector-Berlioz. «Depuis 2008, il est géré par l'agglo et constitue un vrai pôle ressources pour le Nord-Isère, ajoute Patrick Nicole Williams, Vice-président de la CAPI. Également agréé Conservatoire à Rayonnement Départemental, il est conventionné par le Conseil Régional et le Conseil Général de l'Isère, avec qui nous collaborons».



AU-DELÀ DE LA MUSIQUE

Parmi les principales missions du Conservatoire Hector-Berlioz, on pense bien sûr à l'enseignement artistique dans les domaines de la musique (ancienne, contemporaine, jazz, traditionnelle et actuelle), de la danse (classique et contemporaine) et du théâtre. Mais ce n'est pas tout, il encourage également les pratiques amateurs ainsi que l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire. Par son intermédiaire, les 2 700 élèves des écoles primaires de la CAPI bénéficient chaque année d'interventions de musiciens. Enfin, il participe à l'animation de la vie culturelle du territoire à travers la diffusion des productions liées aux activités pédagogiques.

La saison 2012/2013

1100 élèves

72 professeurs

+ de 30 artistes-invités

18 concerts d'élèves

Près de 50 manifestations publiques

2 500 enfants d'école primaire sensibilisés à la musique

LES RENDEZ-VOUS DE LA SAISON

Concerts, spectacles, expositions, conférences, installations sonores…
D'octobre à juin, les occasions de fêter la musique seront nombreuses.

CONCERT DE NOËL, avec le Jeune Ensemble Vocal, la classe de chant lyrique et les classes de musique ancienne et l'orchestre à cordes 3e cycle.
Jeudi 20 décembre | 20 heures | église Notre-Dame à Bourgoin-Jallieu
Tarifs : 8€ | 5€ | Pass'Berlioz : gratuit

CONCERT «HERBIE HANCOCK» par le Grot'orchestre du Conservatoire
Vendredi 1er février | 20 heures | Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau

8E ÉDITION DU FESTIVAL «SEMAINES CONTEMPORAINES»
Du 1er au 17 février 2013 (programmation disponible début janvier 2013)

GRAND BAL TRADITIONNEL
Vendredi 24 mai | 19 heures | Maison Prévert à Meyrié

ROMÉO - LE CONTE QUE VOILÀ-LÀ
Seize ans après «Pantin Pantine», Romain Didier revient avec cette nouvelle création.
Samedi 8 juin | 20 heures et dimanche 9 juin | 17 heures | Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau
Tarifs : 8€ | 5€ | Pass'Berlioz : gratuit

Réservations au 04 74 93 54 05 ou par mail billetterie.chb@capi38.fr

AGGLO VIVANTE

THÉÂTRE DU VELLEIN
SCÈNE RÉGIONALE
BILLETTERIE 04 74 80 71 85
SAISON DE RÊVE 2012 2013
HTTP://THEATRE.CAPI-AGGLO.FR

© Philippe Hurlin

Saison de rêve…

Pourtant, pas question de s'endormir ! Pour sa nouvelle saison, le Théâtre du Vellein promet de beaux moments et de belles rencontres. Fidèle à sa réputation, il a réservé une programmation aussi riche que variée. Théâtre, danse, cirque, musique… Pour les grands comme pour le jeune public. Chacun peut venir applaudir des têtes d'affiches comme Vincent Roca, Arthur H, Emily Loizeau, ou Grand Corps Malade, mais aussi découvrir une multitude de talents nationaux ou régionaux.

EMMANUEL KRIVINE, INVITÉ DE MARQUE

Le prestigieux journal anglais, The Guardian, résume ainsi le personnage : « L'un des plus grands chefs d'orchestre de notre temps, et l'on ne doit manquer ses concerts sous aucun prétexte».
Né à Grenoble en 1947, Emmanuel Krivine débute très jeune sa carrière de violoniste et obtient à 16 ans le Premier prix du Conservatoire de Paris. Invité permanent du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France de 1976 à 1983, il devient le directeur musical de l'Orchestre National de Lyon de 1987 à 2000. Il entame ensuite une collaboration privilégiée avec l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg dont il devient le directeur musical en 2006. En parallèle, il dirige les plus grands ensembles tels que le Berliner Philharmoniker, le London Symphony Orchestra, les orchestres de Boston, Philadelphie, Los Angeles, etc.

En 2004, Emmanuel Krivine s'associe à plusieurs musiciens européens avec lesquels il fonde la Chambre Philarmonique. Entre plaisir, découverte et liberté, ils interprètent ensemble les œuvres du répertoire classique, romantique et contemporain, auxquels ils adaptent leurs effectifs et leurs instruments.
La CAPI est particulièrement fière d'accueillir en résidence sur le territoire cet orchestre atypique pour la saison 2012/2013. «Tous les habitants de l'agglo peuvent prendre part à l'événement. Le grand public en assistant aux concerts donnés au Théâtre du Vellein le 23 octobre et le 5 avril, mais aussi les scolaires et les élèves du Conservatoire Hector-Berlioz en profitant de différents échanges avec les artistes», se réjouit Serge Maestro, directeur du Théâtre du Vellein.

La saison 2011/2012

72 spectacles

199 représentations
58 596 spectateurs accueillis

3 813 abonnés

Réservations et renseignements
04 74 96 78 96
http://theatre.capi-agglo.fr



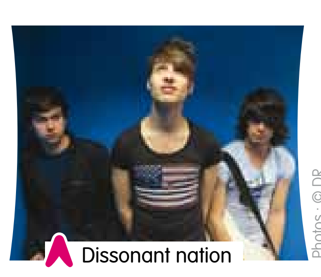
© DallAnese

Les Abattoirs, diffusion d'émotions

Pratiquants ou spectateurs, connaisseurs ou amateurs… Les Abattoirs donnent le « la » à tous les amateurs de bonnes notes.


Nabil Othmani


Disiz


Dissonant nation

Photos : © DR

Chaque année :

50 concerts, dont 120 groupes programmés

15 résidences d'artistes

10 000 spectateurs

40 groupes en répétition

Une équipe de 9 permanents et 20 intermittents du spectacle

Pour se cultiver, voyager voire faire la fête après une semaine trop sérieuse ou simplement apprécier la musique en live, rendez-vous dans la salle de concerts des Abattoirs. Cette saison encore, le lieu labellisé SMAC (Scène de musiques actuelles) va faire bouger les publics de l'agglo. Rock énergique, rap engagé, électro, world musique ou chansons festives, le tout servi par de belles qualités acoustiques… Plus de doute, le bon son est dans la salle ! « La programmation n'est pas réservée à un style musical, la preuve avec l'éclectisme de la programmation, insiste José Molina, le Directeur. Notre autre volonté est de proposer des têtes d'affiches comme Eiffel, GONG, mais aussi des groupes locaux accompagnés par les Abattoirs. Si je devais résumer en un mot notre état d'esprit, je dirai sans hésiter : ouverture ! »

Les Abattoirs sur la toile
www.lesabattoirs.fr
www.myspace.com/lesabattoirs
Facebook : Les Abattoirs Smac

PROGRAMMATION DÉTONANTE

EIFFEL + OLIVIER DEPARDON
Rock | vendredi 5 octobre | 14/17 €

MERLOT + DENT D'POULET
Rock | vendredi 12 octobre | 10/13 €

TRANCHE DE LIVE avec MACADAM'S
Fusion/rock | jeudi 18 octobre | entrée libre

FISHBONE + LIPSTICK ROYALE
Inclassable | samedi 20 octobre | 15/18 €

GONG + JACK DUPON
Inclassable | samedi 27 octobre | 17/20 €

BLEECH + RAZ'ROCKETTES + GRRRLS
Rock'n'girls | vendredi 9 novembre | 10/13 €

TRANCHE DE LIVE
avec Les Passagers de Terres Froides
Inclassable | jeudi 15 novembre | entrée libre

DISIZ + ODEZENNE
Rap | vendredi 16 novembre | 11/14 €

ELECTROCHOC 7.5 Vs.HADRA
Electro/trance | samedi 24 novembre | 15/18 €

DISSONANT NATION + MIRABO + SOMA
Rock | vendredi 30 novembre | 10/13 €

NABIL OTHMANI + IMIDIWEN + ELYAKINE
World | vendredi 7 décembre | 12/15 €

LES YEUX D'LA TETE + CHARLIE TANGO
Chanson festive | vendredi 14 décembre | 10/13 €

TRANCHE DE LIVE
Jeudi 20 décembre | entrée libre

BILLETTERIE

Réservez vos places en ligne (www.lesabattoirs.fr), sur place du mardi au vendredi de 14 heures à 18 heures ou dans les réseaux partenaires (FNAC, Carrefour, Géant, etc.).

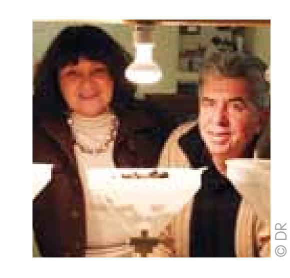


Chapitre coloré

De septembre à janvier, les médiathèques mettent de la couleur dans les yeux de leurs lecteurs.







© DR

ZOOM SUR…

Le mois du film documentaire
En novembre, le documentaire s'invite dans l'agglo au travers de plusieurs projections.
Détail de la programmation : www.moisdudoc.com

Les rendez-vous réguliers
Cette saison encore, les mots, les images et les sons se donnent rendez-vous dans les médiathèques de la CAPI. Club de lecture, temps des bébés, heure du conte ou de la musique et projections… Les histoires se vivent au-delà des livres.

Les auteurs à l'honneur
Lydia Bourguignon, maître ès sciences agroalimentaires et Claude Bourguignon, ingénieur agronome et docteur ès sciences en microbiologie, auteurs de «Le sol, la terre et les champs» et Andrée Prigent, auteur-illustratrice de livres pour la jeunesse, viendront échanger avec les lecteurs.

Pas de gris, plutôt du vert pour l'environnement et pourquoi pas du noir pour le polar, le but étant bien sûr de peindre en rose la vie quotidienne. Teinture, colorisation, graphisme, peinture et écriture… Que ce soit de manière réaliste ou symbolique, la palette de cette nouvelle thématique est riche en nuances. Elle laisse vagabonder l'imagination, se décline et se mélange au travers d'une succession de rencontres et d'animations gratuites.

QUELQUES TOUCHES…

Comme autant de gouttes de peinture, plusieurs moments composent la toile de cette programmation. Expositions, conférences, visites, spectacles de contes et ateliers graphiques, d'expression ou de peinture attendent les curieux dans plusieurs médiathèques de l'agglo. Ils s'articuleront autour de trois sujets : « Les couleurs et l'impression », notamment celle des tissus, liée à l'histoire de notre territoire marqué par l'industrie textile, « La couleur en bande dessinée » et « La couleur dans les mots ». De quoi prendre la bougeotte plutôt que la pose !



RAPPEL

En raison de travaux, les médiathèques de Villefontaine et Ruy-Montceau sont fermées en cette rentrée, elles rouvriront leurs portes au 1er trimestre 2013.

Plus de renseignements et détail de la programmation : http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr ou sur les plaquettes dédiées.



Dans les bassins

Parmi les bonnes résolutions de la rentrée : se remettre au sport ! Pour ceux qui manquent d'idées, les piscines de la CAPI proposent de nombreuses activités originales. On oublie un peu la brasse et on tente l'aquastep, l'aquagym, l'aquajogging ou l'aquabike…. Ces pratiques, plus ludiques, n'en demeurent pas moins physiques, permettant de travailler l'endurance, améliorant la circulation et brûlant les calories ! Les cours rencontrent un véritable engouement. « Cette offre est un excellent moyen de redynamiser les bassins en séduisant un nouveau public, plus féminin », note Xavier Debrenne, Directeur des sports.
Avant de se lancer dans le grand bain, il faut maîtriser l'élément. « L'apprentissage de la natation est important, c'est une question de sport mais aussi de sécurité. C'est un acquis dans la vie de savoir nager dès les plus jeune âge », précise Michel Guérin, Vice-président de la CAPI. Pour encourager la venue des publics scolaires, la CAPI a revu à la baisse les tarifs réservés aux classes de CE2, CM1 et CM2 des écoles de l'agglo.

6 piscines sur le territoire

Tarifs, horaires et lieux : www.capi-agglo.fr
Pour les activités, s'inscrire au préalable.

CIEL BLEU POUR LA SAISON ESTIVALE

Le beau temps était au rendez-vous, les nageurs aussi. Ils ont été plus de 68 700 a profiter des piscines de l'agglo au cours des mois de juillet et août, faisant de cette saison la meilleure des 3 dernières années. Les recettes générées sont également en hausse. Seul bémol, ce succès de fréquentation a provoqué quelques débordements de la part de certains visiteurs. Lors des prochaines saisons, pour assurer la tranquillité de tous malgré l'affluence, un travail de prévention sera mené, notamment auprès des jeunes.

Sur le green

Ouvert 7 jours sur 7, de 9 heures à 18 heures en octobre, de 9 heures à 17 heures en novembre et décembre

2€ le seau de balles et parcours d'initiation gratuit

Parcours 6 trous à partir de 12€, 9 trous à partir de 19€

Renseignements : www.capi-agglo.fr 04 74 43 28 84

Autre record, celui des participants à la journée portes ouvertes organisée le 26 août dernier au Golf des 3 Vallons. Plus de 300 personnes sont venues s'essayer au swing. « Ces bons résultats montrent que nos actions menées auprès du grand public paient, assure Mikael Pasero, Directeur du golf. Les a priori sont peu a peu dépassés, la pratique du golf se démocratise ». Grâce à la politique tarifaire mise en place par la CAPI, chacun peut s'initier pour 2 euros (l'offre comprend le prêt d'un club et un seau de balles). Le Golf des 3 Vallons est également un lieu de promenade. On peut y découvrir un sentier botanique, ses plantes et ses ruches qui viennent de donner leur première récolte de miel et dont les pots sont en vente sur le site.



AGGLO VIVANTE

2 nouvelles lignes scolaires par autocar et un nouveau point d'arrêt sur la ligne E desservent le collège de Champoulant.

Les nouvelles lignes

Détail des itinéraires et des horaires : www.rubantransport.com

Depuis le 27 août, 7 lignes régulières relient les communes de **Badinières, Éclose, Les Éparres, Nivolas-Vermelle, Sérézin de la Tour, Meyrié, Crachier, Chèzeneuve, Maubec, Four, Saint Alban de Roche, Domarin, Ruy-Montceau, Saint-Savin, Satolas et Bonce.** « Nous sommes heureux de voir fonctionner ces lignes, car ce sont des nouveaux services proposés aux habitants et nous les avons imaginés en fonction de leurs besoins. Cette desserte est en effet le résultat d'une grande concertation menée auprès des usagers, des élus, des entreprises et des associations du territoire, explique Claude Bérenguer, Vice-président de la CAPI. Grâce à elle, nous couvrons au mieux les besoins des usagers en relayant les villes, campagnes et zones industrielles de l'agglo ».
Ces lignes remplacent les Bus à la Carte 4, 5, 6 et 7. Maintenant, plus besoin de réserver, le transport est garanti avec un itinéraire et des horaires fixes du lundi au samedi, toute l'année.
Le collège de Champoulant à L'Isle d'Abeau, a ouvert ses portes à la rentrée. Deux lignes scolaires ont été créées à cette occasion. La première passe par **Maubec / Meyrié / Crachier / Chèzeneuve / Saint Alban de Roche**, la seconde par **Maubec / Bourgoin-Jallieu / La Grive**, offrant un aller/retour quotidien ouvert à tous les usagers.

TRANSISÈRE : CHANGEMENTS SUR LA LIGNE 1920

Bien connue des habitants de l'agglo, «la» 1920 reliant Bourgoin-Jallieu – L'Isle D'Abeau – Villefontaine – Saint-Quentin-Fallavier – Lyon a été scindée en 3 lignes express distinctes :

- Ligne 1920 : Bourgoin-Jallieu – Lyon via L'Isle d'Abeau et Villefontaine ;
- Ligne 1930 : L'Isle d'Abeau – Lyon, via Villefontaine ;
- Ligne 1940 : Villefontaine – Lyon.

Désormais, les 3 lignes desservent, entre autres, l'arrêt «Saint-Bonnet Centre Lycée» à Villefontaine, et cadencent leurs départs (1 car toutes les 5 à 10 minutes en heure de pointe). L'arrêt «Z.I. Luzais A43» à Saint-Quentin-Fallavier est également mieux desservi, offrant une correspondance avec le réseau RUBAN et plus de connexions avec le parking relais.
Tous les titres de transport RUBAN sont acceptés sur les lignes TransIsère et inversement.
Plus de renseignements : www.transisere.fr



Je laisse ma voiture…

Des trajets réguliers ou ponctuels sur le territoire ? La CAPI simplifie le covoiturage avec le site **www.capi-covoiturage.fr.**

Un parking relais d'une cinquantaine de places va sortir de terre courant octobre à l'entrée de Ruy-Monceau (au croisement des rues de Lavaizin et de Lavitel).
Facilement repérable avec sa signalétique, il permet de déposer sa voiture ou son vélo pour covoiturer (l'entrée du péage est toute proche) ou prendre les transports en commun situés à proximité. Après Saint-Quentin-Fallavier, il s'agit du 2e parking de covoiturage de l'agglo. Prochainement, Villefontaine accueillera le sien et d'ici 2015, 5 nouveaux équipements devraient être créés. Le but étant d'encourager les habitants à mutualiser leurs déplacements.



Le réflexe Flexibus !

Compte tenu de leur localisation et des amplitudes de fonctionnement des différentes entreprises, les zones d'activités de l'agglo sont difficiles à desservir avec une ligne régulière classique (itinéraire et horaires fixes). « Pour mieux coller aux besoins des actifs de l'agglo et faciliter leurs déplacements quotidiens entre leur domicile et leur lieu de travail, nous avons travaillé en partenariat avec les entreprises, explique Céline Asciac, Directrice du service transports et déplacements de la CAPI. Suite à ces échanges, nous avons élaboré une nouvelle offre, plus souple : Flexibus ».

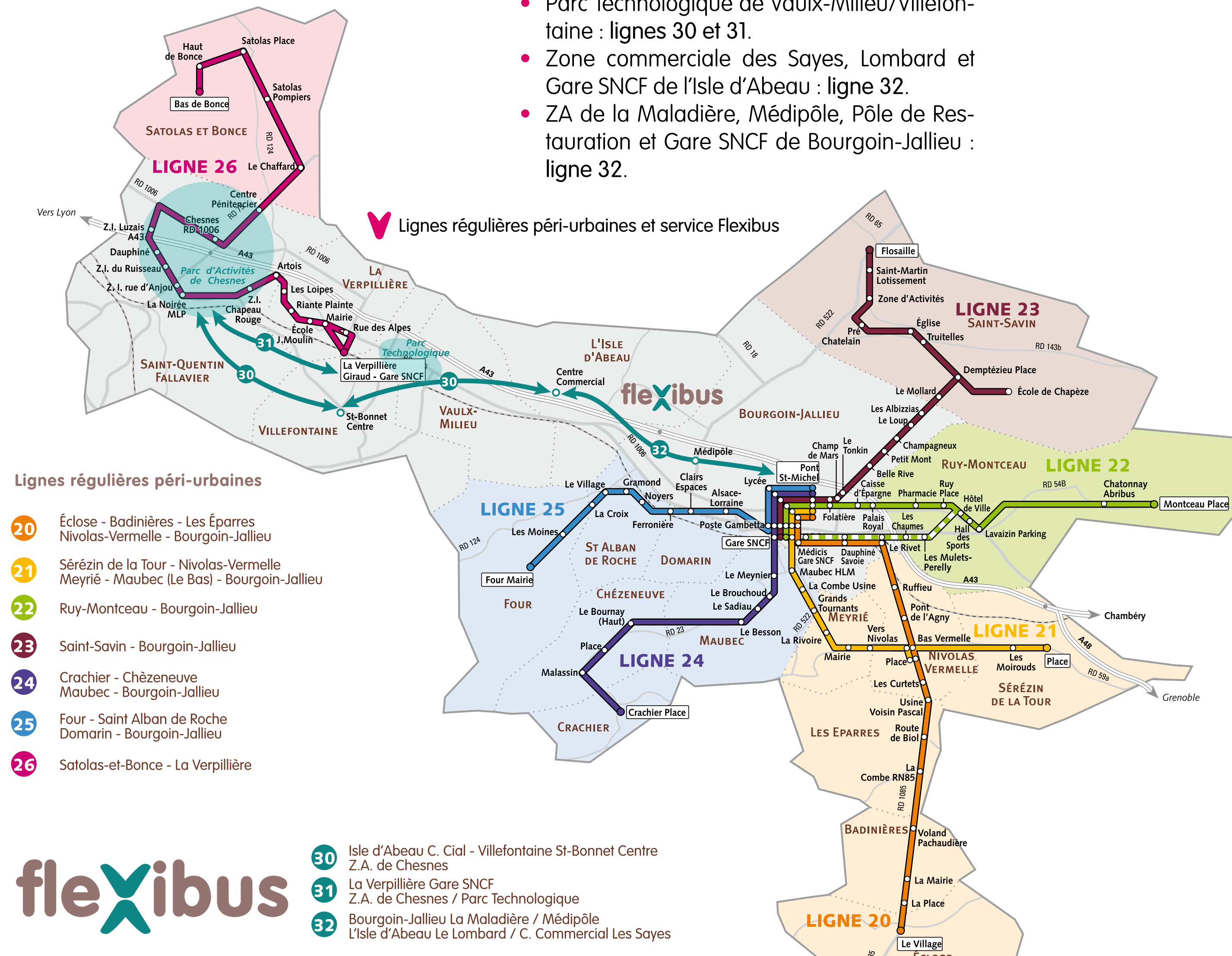
QUELLE UTILISATION ?

Mis en place en août dernier, ce service est composé d'un itinéraire fixe sur lequel certains arrêts sont desservis à la demande ou sur réservation auprès de l'Espace RUBAN, par téléphone, au plus tard la veille avant 20 heures, au 04 74 94 62 03, ou par Internet, au plus tard 72 heures avant son déplacement : www.rubantransport.com/reservation

LES SECTEURS DESSERVIS

- Parc d'activités de Chesnes à Saint-Quentin-Fallavier, La Verpillière et Satolas et Bonce : lignes 30, 31 et une navette interne en correspondance avec les lignes Transisère 1920-1930-1940.
- Parc Technologique de Vaulx-Milieu/Villefontaine : lignes 30 et 31.
- Zone commerciale des Sayes, Lombard et Gare SNCF de l'Isle d'Abeau : ligne 32.
- ZA de la Maladière, Médipôle, Pôle de Restauration et Gare SNCF de Bourgoin-Jallieu : ligne 32.

Tarifs
Tous les titres de transport RUBAN et Transisère sont acceptés, sauf les abonnements Sésame et Jeune.





Économie et cadre de vie

46 000 emplois en 2008, la CAPI est le 2nd pôle d'emploi de l'Isère

34 500 emplois salariés privés

6 000 emplois supplémentaires entre 1999 et 2008

6 400 entreprises recensées par l'INSEE
250 entreprises de plus de 20 salariés
dont 20 % emploient plus de 100 personnes

20 zones d'activités économiques d'intérêt métropolitain : près de 1 300 hectares aménagés (dont environ 140 ha disponibles)

Notre vallée urbaine veille à se développer tout en respectant l'équilibre entre espaces naturels, habitations et activités économiques. Pour proposer un cadre de vie et de travail de qualité, la CAPI a décidé de se doter d'un « schéma d'accueil des entreprises » ; ce document permettra à la fois de préciser les atouts et capacités d'accueil de notre territoire, et fournira des éléments de décision aux entreprises envisageant de s'implanter ici. « Il est utile de faire un état des lieux et de formaliser notre offre, affirme Brigitte Karyta, Vice-présidente de la CAPI. Même si nous avons besoin de favoriser les emplois, il ne s'agit pas simplement d'ouvrir grandes les portes et de laisser les entreprises s'installer sur le premier terrain venu ! Il est également judicieux de réfléchir en termes de zones d'activités, pour regrouper des domaines économiques complémentaires. » C'est également l'idée de réseaux, de villages d'entreprises, qui créent des liens et une émulation entre les acteurs économiques.

LE SCHÉMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

La CAPI a fait réaliser un diagnostic pour mieux identifier ses atouts. Connu et réputé pour une forte présence des activités logistiques, le Nord- Isère compte un tissu industriel diversifié et un nombre croissant de sociétés de services. Si certaines activités industrielles déclinent (fonderie, textile, électronique…) d'autres sont en progression (matériaux de construction, composants électroniques, pharma-chimie, agroalimentaire, métaux…).
Le secteur de l'éco-construction, la recherche privée et les énergies renouvelables deviennent aussi des atouts de notre économie. «Les élus de l'agglo viennent de se prononcer sur le diagnostic qui leur a été présenté, souligne Cécile Gros, DGA Économie et développement à la CAPI. La feuille de route qui va en découler permettra à la CAPI de se positionner sur le plan économique et d'affirmer une stratégie d'ensemble. » Elle se déclinera également en actions concrètes portant sur le foncier, l'aménagement, les conditions d'accueil, la formation, etc. «Nous n'oublions pas non plus les petites entreprises et les artisans, qui doivent trouver sur l'agglo un foncier accessible en termes de surface, qualité, prix», complète Valérie Dupont-Weller, du service Économie de la CAPI.



Perspective du futur programme Airstream (immeubles de bureaux)

« nous croyons en ce territoire ! »

Le groupe lyonnais de promotion DCB International continue d'investir dans le Nord-Isère. Spécialisé dans l'immobilier tertiaire de qualité, il développe son parc d'activités Business Airport du parc technologique Porte de l'Isère. « Ce site est très bien situé géographiquement et également très bien placé en termes de prix, 20 à 25% moins cher que les sites lyonnais, ce sont des arguments que nous valorisons auprès des utilisateurs », commente Julien Rollet, Directeur général de DCB International.

Le programme Business Airport comprend 7 immeubles dont le 4e vient d'être livré à INDRA, le locataire. Leur architecture fait référence à l'aéronautique et ils portent le nom d'avions légendaires (Atlantic, Béluga, Corvette, Dauphin, Epsilon, Frégate, Gazelle). « Nos réalisations se veulent esthétiques car pour une société, l'image qu'elle renvoie à ses clients ou fournisseurs est de plus en plus importante, poursuit le dirigeant. Nous soignons également les conditions de confort, le bien-être des salariées fait aussi partie des critères de choix des entreprises. »

Dans ses investissements, DCB International table sur le développement des zones d'activités économiques de l'agglo. « La proximité de la plateforme logistique de Chesnes intéresse des prestataires et les centres de recherche c'est pourquoi nous pensons que des sociétés de service viendront s'installer ici », poursuit Julien Rollet. Le promoteur immobilier vient de déposer un permis de construire pour un parc d'activités mixte (bureaux et services aux industries, par exemple des laboratoires) de 9 000 mètres carrés et un autre pour Air Stream, 6 immeubles de bureaux à l'allure audacieuse. « Nous croyons au potentiel économique du Nord-Isère, où nous avons trouvé des partenaires mobilisés », souligne t-il.

Des ailes pour un nouveau départ

10 millions de véhicules arrivent en fin de vie chaque année en Europe sachant que les nouveaux objectifs européens imposent la valorisation de 95 % de leur masse d'ici à 2015. Le recyclage des véhicules hors d'usage (VHU) représente donc un enjeu majeur, et l'une des activités principales de la société INDRA SAS.

Avec son réseau de 320 centres VHU agréés, elle est un acteur majeur du recyclage automobile. Fondée en 1985, cette société nord-iséroise est aujourd'hui soutenue par 2 gros actionnaires (Renault et SITA Recyclage).

Elle a récemment déménagé sur le parc technologique Porte de l'Isère. « Cette nouvelle implantation permet de regrouper le personnel du siège et les équipes de gestion administrative des véhicules en fin de vie, dispersées sur les 2 sites berjalliens en un lieu unique et d'optimiser leurs conditions de travail », précise Loïc Bey-Rozet, Directeur général d'INDRA SAS. Les services de la CAPI ont notamment accompagné l'entreprise sur le volet mobilité des salariés (transports publics, covoiturage,...).

Si la société a souhaité rester dans le Nord-Isère, elle n'a pas choisi le parc technologique par hasard. « Une situation géographique idéale, à proximité de l'aéroport, de l'autoroute, de la gare TGV,... », commente le dirigeant. INDRA SAS s'est installée dans un immeuble de 2 000 mètres carrés, l'un des bâtiments de la zone d'activité tertiaire Business Airport. Architecture contemporaine, matériaux nobles, confort des bureaux, les nouveaux locaux ont été tout de suite adoptés par le personnel.





AGGLO VIVANTE

Pour sa 6e édition, l'événement multiplie les temps forts ; la bonne recette pour passer un bon moment tout en s'informant sur l'économie sociale et solidaire.

Festival solidaire en Nord-Isère



L'ESS sur notre territoire :
3 100 salariés,
soit 7 % des emplois,
70 % travaillent dans des associations.
Une enveloppe de 35000 euros

L'ESS en Rhône-Alpes :
210 000 emplois,
Soit 10 % des emplois

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la 15e Semaine de la Solidarité Internationale. Samedi 17 novembre de 13 h 30 à 21 heures, rendez-vous à l'Espace Grenette, au centre-ville de Bourgoin-Jallieu. Au programme, de la musique, des animations mais aussi des stands où discuter, se renseigner et échanger sur l'économie sociale et solidaire (ESS). Souvent mal connue, elle peut sembler rébarbative aux yeux du citoyen qui ne se sent pas vraiment concerné. Pourtant, sans forcément le savoir, chacun contribue à la faire vivre, par exemple en adhérant à une mutuelle ou à une banque mutualiste. « C'est pour cela que nous avons imaginé un événement festif, pour rallier le grand public et l'intéresser à ce sujet », commente Véronique Boulieu, directrice d'antenne de Radio Couleurs FM, organisatrice du Festival solidaire en Nord-Isère. Les gens pourront aussi se rendre compte de la diversité des domaines d'activité de l'ESS (culture, santé, sport, alimentation,...).

AU PROGRAMME

- Déambulation festive : clown, radio mobile, batucada, surprises…
- Jeu de piste dans la ville
- Musique : L'Emigrant, Dadi et Charlie, PISTIL, INKO NITO
- Démonstrations sportives (BMX)
- Jeux créatifs
- Conférences
- Stand d'informations
- Expositions
- Pôle création d'activités
- Marché bio et solidaire

Renseignements :
www.couleursfm.fr
www.facebook.com/FestivalSolidaireEnNordIsere

L'ESS EN QUELQUES MOTS

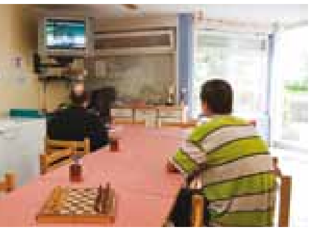
Parce qu'il n'y a pas que le profit dans la vie, l'ESS permet d'entreprendre différemment, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs plus humaines et responsables. Ces rencontres sont l'occasion de mieux connaître une activité économique qui représente tout de même 10 % de l'emploi salarié en Rhône-Alpes. L'équité et le partage sont au centre de ce modèle, en impliquant notamment chaque salarié dans les décisions sur le principe « une personne = une voix » ou en réinvestissant les profits dans l'outil de travail. « Même si 70 % travaillent dans des associations et même si l'Économie sociale et solidaire souffre encore d'une image un peu utopiste, c'est un secteur économique à part entière et nous le soutenons car il contribue à la vitalité de notre agglo et à la création d'emplois », insiste Nicolas Sielanczyk, Vice-président de la CAPI.

IMPLIQUER LE GRAND PUBLIC

« Des dispositifs existent déjà en Rhône-Alpes pour soutenir l'Économie sociale et solidaire donc plutôt que d'en ajouter, mieux vaut les rendre accessibles aux habitants de l'agglo », indique Hugo Nivoix, du service Économie de la CAPI. La CAPI a débloqué une enveloppe de 35 000 euros pour contribuer à financer des opérations menées par des acteurs régionaux et départementaux. De plus, la création prochaine d'un portail d'informations (Isère solidaire) va favoriser les échanges entre les structures locales. « Plus on parlera de l'ESS, mieux elle se déploiera, estime Nicolas Sielanczyk. Il peut s'agir d'initiatives citoyennes qui profitent directement aux habitants en apportant des services de proximité. C'est aussi une façon de retenir l'emploi ici car ce sont toujours des entreprises locales. »

L'Étape en urgence





« L'Étape » dispose de :
10 places d'hébergement d'urgence
4 places de stabilisation

« Quand on appelle le 115, c'est qu'on a épuisé toutes les solutions d'hébergement, personne ne vient ici par choix », annonce d'emblée Étienne Flageollet, responsable de service Étape à Bourgoin-Jallieu.
Le 115, qui centralise toutes les demandes au niveau de l'Isère, oriente les personnes vers un hébergement d'urgence, un lit pour le soir même. Mais le nombre d'appels dépasse largement les places disponibles. Et les gens dorment dans leur voiture, ou dans la rue. Le lendemain, ils rappellent. « L'hébergement d'urgence permet juste de passer une nuit à l'abri, c'est un repas, une douche, un toit, commente Michel Rival, Vice-président de la CAPI. Il devrait n'être qu'une transition vers un hébergement plus stable et une réinsertion sociale. »

UNE MAIN TENDUE, UNE OREILLE ATTENTIVE

Mais la réalité n'est pas aussi simple en vertu du « principe de continuité » ; instauré en 2007, il oblige les structures à maintenir l'hébergement des usagers tant qu'une solution plus pérenne n'a pas été trouvée. Elles sont donc débordées. « À l'Étape, certains dorment ici tous les soirs depuis des mois ! Cela reste pourtant de « l'urgence » et, légalement, nous devons appliquer ce principe de continuité », note le directeur de la structure. Il tient aussi à casser le cliché du clochard aviné, souvent associé au sans domicile fixe. « Nous logeons des femmes victimes de violences, jeunes en errance, demandeurs d'asile, personne en difficulté sociale… Nous accueillons les personnes les plus vulnérables de façon « inconditionnelle », sans discrimination ni sélection des publics. »
L'Étape est le seul établissement d'urgence en Nord-Isère. Il comprend aussi un accueil de jour (un repas, une douche, une orientation vers une structure adaptée) et travaille également sur la réinsertion sociale pour les personnes dites « en stabilisation ». « Nous aidons les personnes dans leurs démarches administratives auprès de la sécurité sociale, la CAF, Pôle emploi,… et les accompagnons à leurs rendez-vous médicaux, raconte Bruno Efang, éducateur spécialisé. Surtout, nous leur procurons un réconfort moral, par l'écoute. Quand c'est possible, nous les accompagnons dans leur projet d'insertion. » Un travail de tous les jours pour des missions au long cours…

Se réinsérer puis se loger

L'accueil en hébergement d'insertion est destinée à des personnes isolées ou familles en rupture de logement disposant de faibles ressources, qui ont besoin de retrouver leur autonomie personnelle et sociale. « C'est un public pour lequel il y a nécessité d'un accompagnement individualisé, note Audrey Bernardin, responsable du service Logement à la CAPI. À terme et quand elle est prête, la personne peut accéder à un logement autonome de droit commun. Les parcours sont plus ou moins longs… » En attendant, les personnes en difficulté sont hébergées dans les diverses structures du territoire (résidences sociales, Centres d'hébergement de réinsertion sociale, les maisons relais..) ; à chaque structure sa durée d'hébergement et sa nature d'accompagnement, léger ou plus soutenu.

Toutes les semaines, la CAPI anime une commission partenariale (dénommée COHNI) en présence des acteurs concernés, pour étudier les situations et proposer une orientation vers la structure la plus adaptée en fonction de la situation de la personne, ou de la famille. En 2011, elle avait à sa disposition 286 places d'hébergement et a étudié 409 nouvelles demandes. « Les places sont insuffisantes pour répondre aux besoins croissants, déplore Michel Rival. Cependant, la création de cette commission a pour but de faciliter les démarches et de viser une équité de traitement des demandeurs. La question de l'hébergement social étant complexe, tout ce qui va vers la simplification constitue une avancée intéressante. »

100 000 places d'hébergement social en France, dont 6 000 places en Isère.

Avec 682 places d'hébergement d'insertion, le Nord-Isère représente 13 % de l'offre départementale.

OÙ S'ADRESSER ? Le ménage doit s'adresser à un travailleur social pour l'hébergement d'insertion.



Passage au péage

AREA, filiale du groupe APPR, compte 413 km d'autoroutes, 37 gares de péages, gérées par 5 centres.

5 niveaux de classification pour les véhicules

10 % de poids-lourds sur le réseau

Plus d'information sur www.area-enligne.com

UN TRAFIC CONSÉQUENT

La barrière de péage de Saint-Quentin-Fallavier (réseau AREA) est l'une des plus importantes de Rhône-Alpes. Ses 24 voies de sortie et 12 voies d'entrée, bretelles comprises, font transiter chaque jour quelque 80 000 véhicules.

QUI FAIT QUOI ?

Assis derrière son volant, on ne soupçonne pas toujours les différents métiers qui nous permettent de passer sans encombre et en toute sécurité. Parmi les plus représentatifs :
À la barrière, deux types de receveurs. Le péager, dans sa cabine, se charge d'encaisser les automobilistes. « Ce que j'aime, c'est le contact, insiste Cathy qui exerce le métier depuis 23 ans. Un bonjour et un sourire sont toujours appréciés ! » Le receveur sur voies automatiques se déplace pour aider les automobilistes. Carte de paiement illisible, barrière bloquée… C'est lui que l'on joint en cas de problème, lorsque l'on appuie sur le bouton d'appel. Il est également responsable des machines, les répare, récupère ou charge les tickets.
Dans les bureaux, devant ses écrans visionnant l'ensemble des voies, l'assistante télé-exploitation s'occupe des bornes de paiement automatiques et des fonds de monnaie qu'elle alimente et transfère. Le receveur chef supervise quant à lui l'ensemble des opérations, coordonne les équipes et veille au respect des normes de sécurité.

ORGANISATION NON-STOP

Sur place, se trouve le centre de péage Nord-Isère qui pilote la gestion des 8 gares du territoire, de l'aéroport Saint-Exupéry aux Abrets, et gère les 140 employés qui se relaient pour assurer un service continu 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS ?

Aujourd'hui, 50 % des véhicules légers sont équipés d'un badge télépéage facturé 1,60 euros, uniquement les mois où l'on s'en sert. Il donne accès à plusieurs formules offrant jusqu'à 33 % de réduction. Avant la fin de l'année, 8 voies TSA (télépéage sans arrêt) seront ouvertes sur la barrière de Saint-Quentin-Fallavier, en plus de celle en place sur la gare de Chesnes et des 2 installées à Saint-Exupéry. Les véhicules munis d'un badge fixé à leur pare-brise pourront passer la barrière à la vitesse de 30 km/h. Un gain de temps, de confort, mais aussi de carburant.



Cathy, Lina, Corinne et Christophe... Des femmes et des hommes derrière la barrière !



Jordan Seon, Des bassins aux podiums

15 ans et déjà athlète de haut niveau : en juillet dernier, Jordan Seon est revenu des championnats de France de natation avec 3 médailles : 2 en or (100 et 200 m dos) et 1 en bronze (50 m). Deux semaines avant les J.O. de Londres, le jeune Nord-Isérois a porté haut les couleurs du CSBJ natation.
Jordan n'est pas un adolescent comme les autres. Sa vie se partage entre le lycée (il rentre en seconde à L'Oiselet) et le bassin de la piscine communautaire Tournesol de la CAPI (Bourgoin-Jallieu). Les loisirs, il n'en profite pas trop. «Pour nager à ce niveau, il faut faire des sacrifices», commente Cédric Marez, son entraîneur. Pourtant, le jeune nageur ne passe "que" 8 heures par semaine dans l'eau. «C'est moins que dans d'autres clubs, confie le coach, mais il ne faut pas décourager les gamins en leur imposant trop de longueurs. Nous travaillons sur un entraînement programmé, avec une montée en puissance à l'approche des compétitions.» Cette saison, ce sera 10 à 12 heures, le prix à payer pour viser une intégration dans l'équipe de France jeune ; Jordan a réussi les chronos, il est sélectionnable.
Un futur Camille Lacourt ? Le jeune homme y pense mais il garde la tête froide. «Nous savons rester humbles, assure l'entraîneur. C'est la culture du CSBJ natation, où le travail collectif est mis en avant. Simplement, avec ses titres, Jordan devient une locomotive du club, il doit être exemplaire.» On peut compter sur ce jeune sportif un peu timide, mais qui rayonne quand il évoque ses médailles. «J'aime bien le 200 mètres dos, on peut creuser l'écart avec nos adversaires ! raconte t-il. Le 100 mètres est un sprint, il faut faire la course parfaite.» C'est ce qu'il a fait en juillet dernier, descendant sous la barre symbolique de la minute ; son meilleur temps de la saison (ses chronos précis : 59''88 pour le 100 m dos et 2''08'13 pour le 200 m dos).
Si la performance est aussi le résultat d'un partenariat confiant avec son entraîneur, une part de la médaille revient également à l'entourage familial. Le père de Jordan prend congé pour accompagner son fils aux compétitions, sa mère lui prépare les plats conseillés par le diététicien. Pour se rapprocher de la piscine, ils ont décidé de déménager à Succieu, réduisant ainsi la fatigue des trajets.
En attendant une future nouvelle piscine berjallienne, il s'entraîne aussi dans des bassins de 50 mètres, à Rajon l'été ou à Canet-du-Roussillon, où officia un certain… Philippe Lucas. Avec les titres remportés par les athlètes français aux J.O. de Londres, la natation a le vent en poupe. Ici, avec Jordan, le CSBJ natation entend continuer de former de futurs champions.

CSBJ natation

activités :
Groupe compétition,
Groupe plaisir
(ados et adultes),
AquaForm,
écoles de natation
600 adhérents

30 heures hebdomadaires lui sont attribuées par la CAPI à la piscine Tournesol

labellisé club formateur par la Fédération Française de Natation
chaque année, 10 ou 12 nageurs licenciés sont qualifiés pour les championnats de France.

www.csbjnatation.com

AGGLO DURABLE



Tous motivés pour

En matière de déchets, tout n'est pas à mettre à la poubelle ! On profite de la rentrée pour réviser les bons gestes et mettre en pratique quelques astuces toutes simples pour jeter moins et jeter mieux.

Chaque année, dans les 7 déchèteries de l'agglo : plus de **26 000 tonnes** de déchets collectées dont environ **11 500 tonnes** recyclées ou valorisées

Emballages, papiers-journaux, verre, les habitants de la CAPI adoptent peu à peu les bons réflexes du tri pour leurs déchets ménagers courants. Mais que faire lorsque l'on veut se débarrasser de certains déchets spéciaux ? Dans la plupart des cas, il faut prendre la direction de l'une des 7 déchèteries de l'agglo. « La CAPI, qui a délégué sa compétence au Syndicat Mixte du Nord Dauphiné, met ses structures à la disposition des usagers. Leur accès est gratuit dans la limite de 2 mètres cube par jour et par déchèterie, au-delà, chaque mètre cube est facturé 8 € », précise Raymond Boussard, Vice-président de la CAPI. Chacune est équipée de quais où sont entreposées des bennes qui accueillent les déchets triés par catégorie, ainsi que des points d'apport volontaire. Sur chaque site, un gardien est chargé d'entretenir le lieu, d'accueillir et guider les usagers.

On peut donc lui demander conseil, mais avant, petit rappel de ce qui peut partir à la benne :

VÉGÉTAUX Tontes, tailles, feuilles… Traités par compostage ils sont dégradés et transformés en un produit améliorant les propriétés des sols. Ce compostage peut même se faire chez soi (cf encadré).

FERRAILLE Métaux ferreux (ferraille) et les métaux non-ferreux (essentiellement aluminium, cuivre, zinc et plomb) regroupent les objets du quotidien : parasols, vélos, sommiers, étagères métalliques… Une fois collectés, ils sont amenés dans des sociétés spécialisées en vue d'être triés et recyclés.

BOIS Contre-plaqués, meubles en aggloméré, chutes de bois, palettes. Différents modes de valorisation existent. Celle de la matière, par réemploi d'éléments sains (planches, chevrons…) pour la fabrication ou la réparation de palettes de bois. Celle dite énergétique, où le bois est utilisé comme combustible.

CARTONS Emballages d'appareils ménagers ou électriques, de meubles, de déménagement, boîtes à archives. Ces cartons sont ensuite transférés vers les centres de tri afin d'y être préparés en vue de leur recyclage. 100 % de la matière peuvent ainsi être valorisés.

FERMETURE POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer leurs services et l'accès des usagers, deux déchèteries de l'agglo seront prochainement fermées.

RUY-MONTCEAU
La déchèterie est inaccessible depuis le 24 septembre et pour une durée de 3 mois. Les travaux prévoient la construction d'un local pour le gardien et d'un local pour les Déchets Ménagers Spéciaux, la mise en place d'un assainissement autonome des eaux usées ainsi que l'agrandissement de la plateforme supérieure. Durant cette période les horaires de la déchèterie de Nivolas-Vermelle seront élargis les lundis et mardis.

L'ISLE D'ABEAU
Elle fermera le 1er octobre pour une durée d'environ 3 mois durant lesquels plusieurs projets seront menés : plateforme pour les déchets d'équipements électriques et électroniques, local pour les Déchets Ménagers Spéciaux, sortie indépendante de l'entrée pour faciliter la circulation, le stockage d'une benne de remplacement et la refonte du traitement des eaux pluviales. Durant les travaux les horaires de la déchèterie de Panossas seront élargis les lundis et mardis.



mieux trier



GRAVATS Pierres, briques, béton, terre, tuiles, céramique, sont traités en enfouissement ou en recyclage.

PNEUS Suivant leur usure, ils seront soit destinés à la vente d'occasion ou au rechapage, soit déchiquetés et conditionnés pour devenir des revêtements d'aires de jeux ou utilisés dans la construction de routes.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (DEEE) Ils désignent tout appareil ayant un fil électrique ou fonctionnant à pile ou batterie, parmi lesquels : le **gros électroménager hors froid** (lave-vaisselle, cuisinière, four à micro-ondes, etc.), **le gros électroménager froid** (réfrigérateur, systèmes de climatisation, etc.), **les écrans, moniteurs et petits appareils** en mélange (jouet d'enfant, fer à repasser…). En raison de leurs composants ces appareils nécessitent un traitement adapté.

DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX Ce sont des déchets dangereux, pour la santé et/ou pour l'environnement : batteries de voiture, peintures, acides, piles, solvants, produits phytosanitaires, huiles de vidange, tubes fluorescents ou néons... À noter, les piles peuvent également être reprises dans certains magasins.

DES ENCOMBRANTS BIENS NOMMÉS ! On désigne par encombrants tous les déchets qui sont acceptés en déchèterie mais qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus : polystyrène, plâtre, plastiques, matelas… On les retrouve souvent laissés à l'abandon, sur le trottoir ou dans les parties communes des immeubles. Ces dépôts sauvages sont évidemment interdits, ils sont sanctionnés par la loi (Art R 632-1 et R 635-8). Outre le dérangement causé, leur enlèvement représente un coût, alors qu'il suffit d'adopter « le réflexe déchèterie ».

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Panossas (Le Marsa)	8 h 30 – 12 heures et 13 h 30 – 18 heures	8 h 30 – 12 heures et 13 h 30 – 18 heures	8 h 30 – 12 heures	13 h 30 – 18 heures	8 h 30 – 12 heures et 13 h 30 – 18 heures	8 h 30 – 12 heures et 13 h 30 – 18 heures
Bourgoin-Jallieu (1 rue du pont rouge)	8 h – 11 h 45 et 14 heures – 18 h 15	8 h – 11 h 45 et 14 heures – 18 h 15	8 h – 11 h 45 et 14 heures – 18 h 15	8 h – 11 h 45 et 14 heures – 18 h 15	8 h – 11 h 45 et 14 heures – 18 h 15	8 h – 11 h 45 et 14 heures – 18 h 15
Nivolas-Vermelle (rue du Vernay)	14 heures – 18 heures	9 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures	9 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures	9 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures	9 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures	9 heures – 12 heures et 14 heures – 18 heures

Pour trouver la déchetterie la plus proche et ses horaires : **www.smnd.fr**

PRIORITÉ À LA RÉDUCTION

Trier ses déchets c'est bien, mais diminuer leur production à la source c'est encore mieux. Quelques idées pour débuter :

- DONNER. Canapés, bureaux, lampes…Vos anciens objets ne vous plaisent plus, mais ils pourraient faire le bonheur des autres. Alors pensez à certaines associations comme Emmaüs, mais également à des sites spécialisés sur Internet.
- ÉCHANGER. La réglementation impose aux vendeurs de reprendre vos anciens appareils (téléphones, appareils photos, ordinateurs…) gratuitement en échange de l'achat d'un produit équivalent. Le prix des appareils neufs inclut une « éco-participation » (collecte, réemploi, dépollution et recyclage de l'appareil usagé). On en profite, en rapportant en priorité ces appareils aux magasins spécialisés !
- COMPOSTER. Le composteur recueille les déchets de cuisine (épluchures, restes alimentaires...), de jardin (gazon tondu, feuilles...), et de maison (cendres de bois, papier journal…). Par transformation biologique, il crée du compost hygiénique et riche en humus qui fera le bonheur de vos plantes. Ils sont en vente au SMND à partir de 15 euros.





© Elenathewise

Qualité de l'eau potable : objectif zéro pesticides

Selon le baromètre Nutrition Santé, un Français sur deux boit l'eau du robinet, une eau potable qui est bien entendu très réglementée et systématiquement contrôlée. Sur notre territoire, les normes sont respectées sachant que certains points de prélèvement apparaissent sensibles aux pesticides ; cette question, qui concerne 2% des habitants, devrait être réglée d'ici à 2015.

Un dossier complémentaire est à télécharger sur le site www.capi-agglo.fr

Si la moitié des François boit exclusivement de l'eau embouteillée… l'autre s'hydrate au robinet ! Une eau qui est 100 fois moins chère et évite le déplacement de milliers de camions transportant les packs de bouteilles. Si la qualité de l'eau potable est régulièrement questionnée par les médias, elle est évidemment suivie de près par les collectivités locales, qui effectuent tous les prélèvements et analyses nécessaires.

LA QUESTION SERA RÉGLÉE

Sur notre territoire, 96 000 habitants sur 98 000, soit 98 %, boivent une eau conforme aux normes en vigueur. Pour celle qui ne l'est pas, le problème vient d'une teneur en pesticides supérieure aux taux règlementaires* et cela concerne 1850 habitants (le détail des taux est fourni dans le tableau ci-dessous). « À Crachier, Meyrié, sur certains secteurs de Four, Nivolas-Vermelle et Bourgoin-Jallieu (Planbourgoin, soit 50 habitants), la CAPI va procéder à des travaux sur les réseaux pour distribuer une eau au robinet sans pesticide, explique Alain Berger, Vice-président de la CAPI. L'effort financier est important, preuve que la collectivité investit pour la qualité de l'eau sur son territoire. » Ce sont en effet 3 millions d'euros au total qui vont être consacrés à ces travaux - soit 1621 euros par habitant concerné.

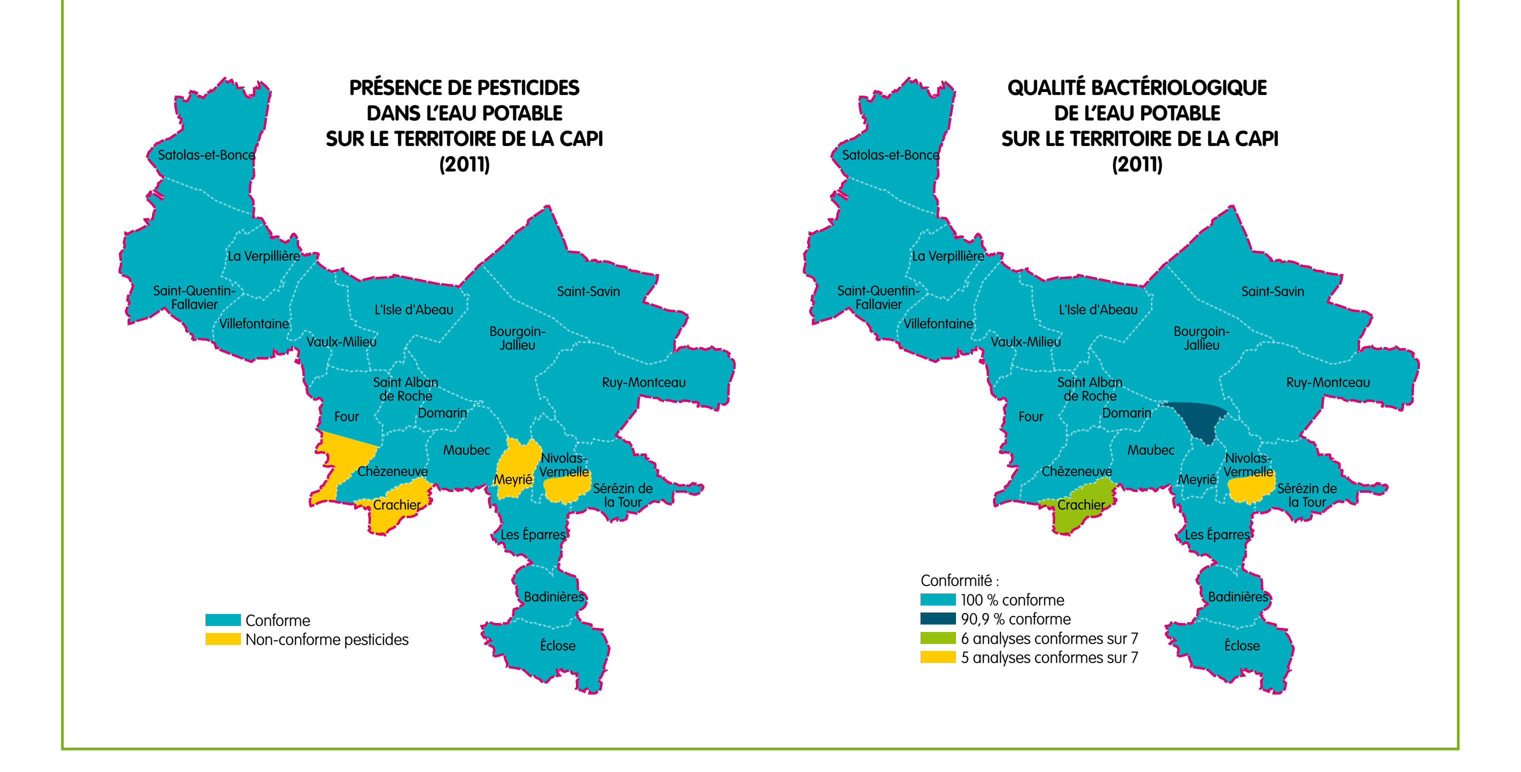
*0,10 microgramme par litre et par pesticide / 0,50 microgramme par litre pour la somme des pesticides

UNE EAU DE QUALITÉ

La potabilité de l'eau au niveau européen et national est définie au regard de paramètres, notamment microbiologiques (bactéries) et physico-chimiques (plomb, mercure, chlore, nitrates, pesticides…). Des seuils sont imposés. En France, le taux de conformité microbiologique de l'eau du robinet est de 98 % et le taux de conformité physico-chimique est de 97 %. Sur le territoire CAPI, les taux sont respectivement de 97,7 % et 94,3 %. « La qualité de l'eau est bonne dans son ensemble et sur les points sensibles, nous prenons les mesures nécessaires, note Patrick Moulène, Directeur général des Services techniques. C'est un enjeu majeur de santé publique, voici pourquoi nous avons voté un schéma directeur d'eau potable dont la priorité est cette opération "zéro pesticide". »

ANALYSES DE L'EAU

Résultats 2011	Nombres d'analyses	Nombre d'analyses non conformes	Taux de conformité
Paramètres physico-chimiques	282	16	94,3%
Paramètres bactériologiques	259	6	97,7%



LES ENVELOPPES DE TRAVAUX PROGRAMMÉES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU S'ÉTALERONT SUR LES ANNÉES 2013 À 2015

Secteur	Population concernée	Enveloppe estimative TTC	Dépenses prévisionnelles 2012	Dépenses prévisionnelles 2013	Dépenses prévisionnelles 2014	Dépenses prévisionnelles 2015
Crachier	500	792 000 €		396 000 €	396 000 €	
Meyrié	900	440 000 €			220 000 €	220 000 €
Nivolas-Vermelle (rosière)	200	740 000 €	190 000 €	550 000 €		
Four (Aillat)	200	275 000 €				275 000 €
Bourgoin-Jallieu (Planbourgoin)	50	852 500 €		426 000 €	426 000 €	
TOTAL	**1850**	**3 099 000 €**	**190 000 €**	**1 372 000 €**	**1 042 000 €**	**495 000 €**



LE MILIEU AGRICOLE EST IMPLIQUÉ

Il ne suffit pas de servir une eau propre au robinet, il faut aussi agir à la source pour limiter les pollutions qui dégradent sa qualité. À ce titre, les agriculteurs sont des partenaires importants. Des échanges sont noués depuis 2007 pour trouver des solutions, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'eau. « Les agriculteurs sont sensibilisés à cette question. Ils s'engagent à remettre en herbe certaines zones (moins de pesticides), à diminuer la fertilisation (moins de nitrates) et à réduire les produits phytosanitaires sur les grandes cultures », détaille Mathieu Laveau, Chef de service Environnement/agriculture à la CAPI. Les agriculteurs s'engagent contractuellement sur 5 ans, recevant des indemnités financières de la part de l'Agence de l'eau.

L'une des actions en cours porte sur les secteurs sensibles de Crachier, Four (Aillat), Meyrié et Le Vernay, avec l'engagement de 25 agriculteurs (représentant près de 200 hectares). D'autre part, il faut noter que les captages du Vernay, qui restent suivis sur le plan agricole, ne présentent plus de dépassements de la norme depuis 2006. « S'il est important de mener des actions d'envergure avec le milieu agricole, j'aimerais ajouter qu'il ne faut pas se focaliser sur une seule source, poursuit Mathieu Laveau. En effet, les particuliers contribuent aussi à la pollution de l'eau, en utilisant désherbants, traitements en pesticides, apport de nitrates… À nous tous d'être vigilants et raisonnables. » À son niveau, la CAPI tend d'ailleurs à ne plus utiliser de pesticides dans le traitement des espaces verts et voiries dont elle a la charge.

« Nous sommes attentifs à ces questions de pollution de l'eau, renchérit Jean Papadopulo, Vice-président de la CAPI. Certains produits non encore mesurés ou utilisés aujourd'hui pourraient être présents dans les eaux, une vigilance est donc nécessaire. » La gestion de la qualité de l'eau vient d'être formalisée dans un schéma directeur d'eau potable, qui constitue pour la CAPI une précieuse feuille de route.

SUPPRESSION PROGRAMMÉE DES BRANCHEMENTS PLOMB

Le Code de la Santé Publique prévoit une teneur limite en plomb à compter du 25 décembre 2013 dont le respect nécessite la suppression de l'ensemble des branchements en plomb. Sur notre territoire, 97 branchements ont été supprimés au cours de l'exercice 2011. On estime à 361 le nombre total à éliminer avant 2013… ce qui représente moins de 1 %.

Le milieu agricole est partie prenante des actions menées pour diminuer la pollution des eaux.

Tour de chantier

En janvier 2013, des travaux de réaménagement de l'avenue Henri-Barbusse (une des voies les plus fréquentées de la CAPI) vont débuter. Cette opération d'envergure qui améliorera les déplacements de l'ensemble des usagers s'achèvera en septembre 2013.

MIEUX S'INTÉGRER

Conçue il y a une quarantaine d'années, l'avenue Henri-Barbusse servait à contourner Bourgoin-Jallieu. Aujourd'hui, la ville s'est étendue et les habitants empruntent cet axe pour se rendre à la crèche, au lycée ou au centre commercial Espace Barbusse. «Il était indispensable d'adapter cette voie à ces nouveaux usages en intégrant notamment les modes de déplacement doux (piétons, vélos) ainsi que les transports en commun», complète Bernard Laporte, Vice-président de la CAPI.

BUDGET

«Le coût de l'opération s'élève à environ 1 million d'euros TTC. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la direction infrastructures de la CAPI avec une participation financière de la ville de Bourgoin-Jallieu», précise Bernard Laporte.



La projection du nouvel aménagement

avenue Henri Barbusse
Espace Barbusse
Centre commercial E.Leclerc
rue de l'Etissey
avenue Henri Barbusse
tronçon concerné
place de la république
bd Emile Zola
bd Saint-Michel

L'ASPHALTE SE MET AU VERT

Circulation ne veut pas dire grisaille. L'avenue sera habillée de verdure pour rendre les déplacements toujours plus agréables. Terre-plein central végétal, arbres et pelouse sépareront les voies. Les nouveaux luminaires à la puissance modulable permettront quant à eux de réaliser des économies d'énergie de 30%.

1 AVENUE, 4 FAÇONS DE SE DÉPLACER

Voitures, bus, vélos et piétons auront chacun une voie clairement délimitée. Plus question d'empiéter sur celle du voisin, on gagne en rapidité et en sécurité.



PENDANT ET APRÈS

Que les automobilistes se rassurent, ils seront toujours à l'heure ! Durant les travaux, l'axe restera ouvert. D'autre part, une étude a confirmé que le trafic général pourra parfaitement s'écouler sur 2 voies. «La vitesse diminuera, mais la capacité d'écoulement des véhicules sera très proche», précise Patrick Bianciotto, Directeur des Infrastructures à la CAPI.



Succieu rejoint la CAPI

Maire : Didier Bouillot

Élus : 15 (12 en exercice)

Habitants : 708 Succérois

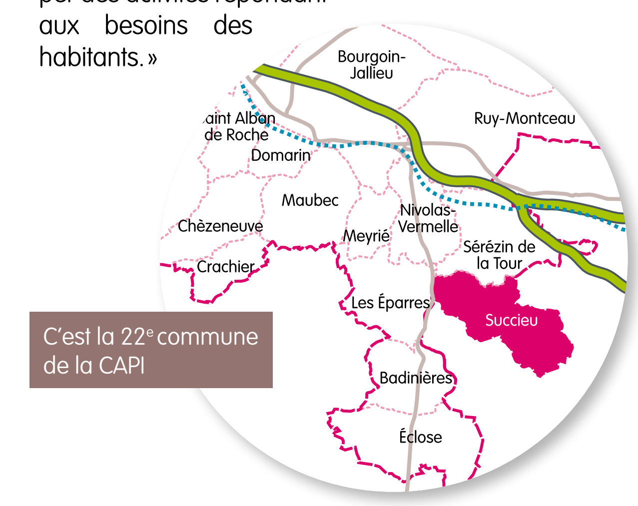
Superficie : 845 ha

Altitude : 324 - 571 m

Fête importante : le challenge de Force Paysanne, organisé par l'AS Succieu Terres Froides, le dernier dimanche de juillet.

Site internet : www.succieu.fr

1er janvier 2013. Une nouvelle année commence à Succieu et marque la date officielle de son intégration à la CAPI. Cette adhésion a été validée lors du conseil municipal du 8 juillet 2011. Selon ses termes, « Cette décision est fondée sur les relations qu'entretiennent les habitants dans leur vie quotidienne avec le bassin de vie de Bourgoin-Jallieu et plus largement de la CAPI ; la perspective de trouver dans une intercommunalité déjà structurée les moyens d'apporter des services nouveaux aux habitants de la commune (transports en communs notamment) ; la perspective de renouer avec les communes du Val d'Agny pour développer des activités répondant aux besoins des habitants. »



C'est la 22e commune de la CAPI

Succieu « Commune Nature »

Avec ses 18 lieu-dits, Succieu s'étend comme un trait d'union entre deux vallées des Terres Froides. Sous-bois profonds, sentiers tortueux, vue plongeante sur la plaine du Rhône, panorama sur les Alpes, les paysages sont multiples. Les caprices des saisons les façonnent constamment.



Commune Nature, c'est aussi une intention. Conserver cette nature, cet environnement, et en faire un atout de développement. La préserver et l'offrir, lui donner un rôle dans l'ensemble plus vaste de l'agglomération toute proche. Ici, l'agriculture a toujours été le socle de l'activité économique et les 10 producteurs s'attachent à la maintenir, au service des hommes et du territoire. Nature, c'est aussi une manière d'être.



Une manière de recevoir le nouvel arrivant, l'adversaire d'un match (la troisième mi-temps est ici sacrée) ou le visiteur d'un jour. Une dizaine d'associations animent une vie communale riche et chaleureuse. « Pour le visiteur comme pour le nouvel habitant, « bienvenue » est l'autre slogan naturel de Succieu », rappelle son maire, Didier Bouillot.







Inscription sur le site www.isere.familles-a-energie-postive.fr

Plus de renseignements auprès de l'Ageden, Centre commercial Champfleuri à Bourgoin-Jallieu.
Tél : 04 76 23 53 50.
Site : www.ageden.org



© Prioriterre



Cap de s'impliquer !

Habitants de la CAPI, prêts à vous mobiliser pour la planète ? Relevez le défi «familles à énergie positive engagées pour le climat».



Grâce à cette initiative régionale qui se déroule du 1er décembre 2012 au 30 avril 2013, on peut prendre soin de l'environnement en s'amusant. «Pour participer, c'est simple, il suffit de rejoindre une équipe composée d'une dizaine de familles. Chacune désigne un capitaine spécialement formé sur les économies d'énergie», explique Harmony Gras, chargée de mission développement durable de la CAPI. Ensemble, elles font le pari de réduire d'au moins 8% leurs dépenses en énergie (chauffage, eau chaude et équipement domestique) par rapport à l'hiver précédent. «Inutile de bouleverser toutes ses habitudes pour réussir, de petits gestes suffisent (ne pas laisser les appareils en veille, éteindre la lumière dans les pièces vides, baisser le chauffage lorsque l'on est absent…)», assure une ancienne participante. Le défi se base sur le progrès global de l'équipe et pour motiver les troupes, des moments d'échanges et de convivialité sont organisés avec des animateurs mais aussi avec des spécialistes qui dispensent conseils et astuces.

Organisé depuis 2008, le concours a fait ses preuves. Environ 9 000 participants Rhônalpins ont permis d'économiser plus de 7 000 000 kWh et en moyenne chaque foyer a réduit de 200 € sa facture d'électricité !

UN FORUM QUI DONNE DES IDÉES

Le 1er décembre à partir de 14 heures (lieu à confirmer), chacun est invité au forum organisé dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial par la CAPI et les intercommunalités partenaires. On y découvrira plusieurs stands présentant des solutions concrètes pour réaliser des économies d'énergie au quotidien (à la maison, au bureau, dans les transports mais aussi dans les loisirs).
Plus d'information sur www.capi-agglo.fr

LA CAPI S'ENGAGE AUSSI

Investie dans une politique de développement durable, l'agglo montre l'exemple. Pour motiver ses quelque 800 agents, des ambassadeurs ont été désignés. «Covoiturage, tri des déchets, réduction des impressions… Ils sensibilisent leurs collègues et les aident à adopter des petits gestes pour protéger la planète», détaille Jean Papadopulo, Vice-président de la CAPI. Parallèlement, les Trophées du Développement Durable récompensent chaque année les équipes de l'agglo ayant proposé une solution innovante dans ce domaine. Certaines ont déjà été concrétisées.



ICI, MAINTENANT

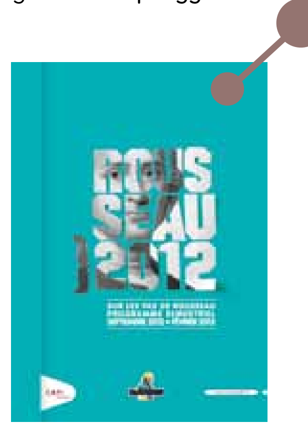
BIEN MANGER Le Pôle Maraîchage bio a été inauguré samedi 15 septembre. La CAPI, en partenariat avec la ville de Bourgoin-Jallieu, l'association Terre de Liens et le Conseil Régional, a créé ce lieu pour valoriser les circuits courts entre producteurs et consommateurs. Chacun peut y acheter des paniers de légumes locaux issus de l'agriculture biologique. 41, route de L'Isle d'Abeau, Bourgoin-Jallieu.



(RE)DÉCOUVRIR À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 15 et 16 septembre, le guide «Tous les patrimoines sont dans la nature» a été édité. Il est disponible à l'Office de tourisme de Bourgoin-Jallieu et au service Info Doc de la CAPI. Prix : 4 euros.

SENIORS : L'INFORMATIQUE FACILE En partenariat avec l'@robase, située à Saint-Quentin-Fallavier, la CAPI relance ses formations informatiques dédiées aux seniors-débutants. En tout, 50 heures réparties sur 8 semaines, durant lesquelles on apprend à utiliser le traitement de textes, naviguer sur Internet, envoyer des mails... L'agglo et certaines municipalités prennent en charge une partie du coût de la formation. Les prochaines sessions auront lieu à partir du 10 décembre 2012. Inscriptions auprès de Frédéric Chazal au 04 74 94 14 19.

ANNÉE ROUSSEAU, SUITE ET FIN Le second semestre réserve encore quelques temps forts autour du célèbre philosophe, parmi lesquels l'exposition du photographe Daniel Challe qui présente 30 clichés de paysages fréquentés par l'auteur des Confessions, du 20 octobre au 4 novembre à l'Espace Grenette. La soirée de clôture, samedi 1er décembre au lycée L'Oiselet verra se succéder théâtre, courts-métrages et invités. Le programme détaillé est disponible en ligne www.capi-agglo.fr.



CRÉER SON ENTREPRISE La coopérative d'activités et d'entrepreneurs du Nord-Isère, A deux & Plus Entreprendre, conseille et accompagne les porteurs de projets. Rendez-vous lors des réunions d'information collective le 18 octobre à L'Isle d'Abeau et le 15 novembre à Bourgoin-Jallieu. Renseignement et inscription : 04 74 28 54 31 ou www.adeuxetplus.com





TRAVAUX DANS L'AGGLO Plusieurs réalisations cet été. **Sérézin-de-la-Tour** : opération de réaménagement global du centre (voirie : 230 000 € TTC, éclairage public : 80 000 € TTC, eau potable et assainissement : 592 000 € TTC), il s'agit de la principale intervention de la CAPI sur la commune durant ce mandat. **Bourgoin-Jallieu** : carrefour Tixier-Champaret (340 000 € TTC avec participation de la ville), photo ci-contre. **Villefontaine** : avenue du Driève (560 000 € TTC). **Saint-Quentin-Fallavier** : rue de la pépinière (499 135 € TTC).

ATTENTION : les travaux se déroulant de septembre 2012 à janvier 2013 à la Médiathèque CAPI de Villefontaine (située dans le Centre Simone Signoret) vont entraîner des perturbations de stationnement et condamner une entrée.



11e FORUM DE L'EMPLOI DU NORD-ISÈRE L'événement se déroulera mardi 16 octobre au gymnase Jacques Anquetil de Villefontaine. Co-organisé par la ville et Pôle emploi, il est soutenu par de nombreux partenaires dont certaines communes de l'agglo (L'Isle d'Abeau, Vaulx-Milieu, Four, la Verpillière, Saint-Quentin-Fallavier). La CAPI tiendra également un stand. Plusieurs centaines d'offres d'emploi dans différents secteurs dont le BTP, l'industrie, le transport/logistique ou encore le commerce seront proposées aux visiteurs sur près d'une centaine de stand. Pour renseigner au mieux le public, un accueil personnalisé, qui a fait ses preuves lors des éditions précédentes, permettra à chacun de s'orienter et de rencontrer les bons interlocuteurs.

CONSTRUCTION DURABLE Astus-Construction, la plate-forme d'expérimentations constructives a été officiellement créée jeudi 13 septembre. Elle a pour objectif de réunir en un même lieu les entreprises de la filière construction pour des rencontres et des échanges. Ensemble, elles pourront tester des matériaux, des assemblages et ainsi expérimenter des solutions pour un bâtiment plus durable. Si le lieu est réservé aux professionnels, tous les habitants du territoire profiteront de leurs recherches.



3, 2, 1, PARTEZ ! La célèbre course nocturne Saintélyon réunira de nouveau les passionnés, les 1er et 2 décembre prochains. 70 kilomètres reliant Saint-Étienne au Palais des sports de Lyon. 10 000 participants sont attendus, en solo ou en relais, parmi lesquels une équipe CAPI composée de salariés ultra-motivés. Ci-dessous l'équipe de l'édition 2011.



LE PÔLE EN LIGNE Le Pôle métropolitain qui regroupe le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, la CAPI et ViennAgglo a désormais son site internet : www.polemetropolitain.fr



CAP DE RELEVER ENCORE LE DÉFI ? Le CAPI Raid revient, sa 2e édition aura lieu le 2 juin 3013 dans le secteur Est de la CAPI. Raid sportif, loisir ou découverte, activités pour tous les niveaux en VTT, golf, canoës kayaks, course d'orientation, escalade, tir à l'arc…

Renseignements et inscriptions à partir de janvier :
www.capi-agglo.fr/Vivre/Equipements-sportifs

PAR ICI



© lophie

Une chute de neige de 6 cm représente 1 000 000 m³ de neige à dégager



Que se passe t-il quand il neige ?

QUI FAIT QUOI

La neige n'est pas exceptionnelle dans nos régions pourtant, à chaque chute, un petit vent de panique souffle… jusqu'à ce que les saleuses se mettent en route. Celles de la CAPI interviennent sur L'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier, Vaulx-Milieu et Villefontaine. « Nos équipes déneigent les routes et les zones d'activité économiques de ces communes », explique Michel Rey, responsable du service Voirie de la CAPI. Sur le reste de l'agglo, ce sont les services municipaux qui déneigent, tandis que les routes départementales et nationales sont du ressort du Conseil général.

L'INFO DU RÉSEAU

En cas d'alerte neige, l'état du réseau de transport RUBAN est relayé en temps réel sur le site www.rubantransport.com et sa page Facebook, ou par mail ou SMS (sur inscription). Dès la veille au soir, les pronostics de circulation sont diffusés. À 6 heures du matin, des éclaireurs effectuent une reconnaissance et autorisent, ou non, le passage des bus. À noter aussi que tout est mis en oeuvre pour dégager les abords des écoles, collèges et lycées pour faciliter l'accès des transports scolaires. Mais en cas de fortes chutes de neige, il est préférable d'éviter de prendre sa voiture, surtout si elle n'est pas équipée.

BIEN ÉQUIPÉS

Près de 700 000 tonnes de sel sont répandues chaque année sur les routes françaises. C'est une moyenne car bien évidemment tout dépend des chutes de neige. L'an dernier, il a fait très froid mais la neige est tombée en faible quantité. Parce qu'on ne sait pas ce qui nous attend, mieux vaut s'équiper de pneus neige dès les premiers frimas.



Que met-on sur les routes ?

Le produit appliqué est essentiellement du chlorure de sodium, qui a la même composition que le sel de cuisine. Les services publics de la CAPI utilisent surtout la bouillie de sel ; c'est un mélange de sel en grains et de saumure, qui accroit l'efficacité de la fonte de la neige et permet d'utiliser moins de sel. « Ce sont la température et les différents types de précipitations qui nous font choisir tel ou tel procédé, sachant que nous cherchons à optimiser les coûts et à réduire l'impact écologique en déversant moins de sel », ajoute Michel Rey, responsable du service Voirie de la CAPI.

Combien coûte le sel ?

Environ 100 euros la tonne. Les progrès technologiques au niveau des matériels permettent aussi à la CAPI d'affiner le dosage de sel et de réduire les coûts.

Doù vient le sel ?

La production française ne couvre que la moitié de ses besoins pour le déneigement. Le reste est importé de Tunisie, Maroc et d'Espagne.

www.rencontres-solidaires.org

ENTRÉE LIBRE

FESTIVAL SOLIDAIRE NORD-ISÈRE

MARCHÉ BIO & SOLIDAIRE
MUSIQUES & DÉAMBULATIONS
JEUX & DÉMONSTRATIONS
STANDS & CONFÉRENCES

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2012

DE 13H30 À 22H

BOURGOIN-JALLIEU

ESPACE GRENETTE

www.facebook.com/FestivalSolidaireEnNordIsere

Région RhôneAlpes









SAISON 2012-2013

40 ANS
saison 2012 > 2013
Conservatoire Hector Berlioz

© Artiste peintre : J-M. Scanreigh

Venez découvrir une nouvelle saison détonante pour le 40ème anniversaire du Conservatoire.

Renseignements :
04 74 93 54 05 / conservatoire@capi38.fr



